# 

* Date : 28-11-2007
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2007745919
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Dinant
Suivant acte n° 07/2637 dressé au greffe du tribunal de première instance de Dinant, le 25 octobre 2007 :
M. Jean-Christophe Mairy, domicilié à Spontin, rue du Ry-d'Août 57;
Mlle Géraldine Mairy, domiciliée à Spontin, rue du Ry-d'Août 57;
agissant en leur nom personnel, et avec l'autorisation de M. le juge de paix du canton de Dinant, en date du 25 octobre 2007, dont copie conforme restera annexée au présent acte, pour et au nom des enfants mineures mises sous tutelle :
Alice Mairy, née à Namur le 5 octobre 1990;
Flore Mairy, née à Namur le 3 mars 1992;
domiciliées avec elle,
ont déclaré, le premier, en son nom personnel, et la seconde, ès qualités, accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession qui leur est dévolue par le décès de leur mère, Marie Paule Cordier, née à Huy le 16 avril 1958, domiciliée en son vivant à Yvoir (Spontin), rue Ry-d'Août 57, et décédée à Yvoir (Godinne) le 16 octobre 2007.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, dans un délai de trois mois, à compter de la présente à Me C. Remon, notaire de résidence à Jambes, rue Mazy 64.
Pour extrait conforme délivré à Géraldine Mairy : le greffier adjoint, (signé) J. Colin.